



Bruyères, le 16 juillet 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA
Au GRAND SALON DE L'HOTEL DE VILLE
MARDI 22 JUILLET 2025 à 20 heures 00
Grand salon de l'Hôtel de Ville

Ordre du jour :

1. **Intercommunalité** - Convention de délégation du Droit de Prémption Urbain (DPU) entre la Commune de Bruyères et la Communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges
2. Questions diverses

Le MAIRE,

Ludovic DURAIN